

## #ConfPR25avril

### Vers une société de l'engagement...

### L'engagement en Service Civique et le bénévolat associatif au cœur des objectifs du futur Service National Universel

### Unis-Cité s'en félicite et invite le gouvernement à mettre les moyens nécessaires au développement du Service Civique.

**« Le Service National Universel, c'est la matrice indispensable qui va irriguer des vocations, qui amènera à l'engagement, soit vers le Service Civique, soit vers le bénévolat. Vers ce qui fait, très profondément, que nous sommes une Nation de Citoyens et non une simple Nation d'individus ».**

**Emmanuel Macron**

En réaffirmant les objectifs du projet de nouveau Service National Universel, le Président de la République a confirmé, dans sa conférence de presse de ce jeudi 25 avril, sa volonté de voir se développer non seulement le bénévolat dans les associations, mais aussi l'engagement en Service Civique, un dispositif encore trop peu connu qui permet aux jeunes de 16 à 25 ans (30 ans pour les jeunes en situation de handicap), de donner 6 à 12 mois de leur vie à l'intérêt général au sein d'associations, collectivités territoriales ou établissements publics.

Unis-Cité, association pionnière du dispositif en France, qui mobilise chaque année entre 5 et 7000 jeunes du bac-5 au bac+5, des quartiers populaires comme des beaux quartiers, des jeunes valides comme en situation de handicap... sur des missions aussi diverses que socialement utiles, ne peut que constater chaque jour l'impact énorme que peut avoir une expérience de Service Civique dans le parcours d'un jeune, et à quel point il nourrit, en profondeur, la société de l'engagement que le Président de la République appelle de ses vœux.

Unis-Cité se réjouit donc que soit ainsi réaffirmé l'engagement du gouvernement de développer ce dispositif innovant d'engagement des jeunes qu'est le Service Civique, et invite le gouvernement à mettre les moyens, humains comme financiers, nécessaires au développement de l'offre de missions qui seront proposées aux jeunes dans ce cadre.

Pour qu'un jour, tous les jeunes de ce pays qui le souhaitent puissent s'engager et vivre cette expérience unique dans une vie de passer 6 à 12 mois à servir l'intérêt général, tout en gagnant confiance en soi et en développant des compétences précieuses et complémentaires de celles que l'on développe sur les bancs de l'Ecole...

**Contact :** Marie Trelle-Kane – 06 63 84 43 98 [marie.trelle@me.fr](mailto:marie.trelle@me.fr)

---

**A propos d'Unis-Cité :** L'association Unis-Cité est née de la conviction qu'il devrait faire partie de l'éducation de tous nos jeunes de consacrer une étape de leur vie à servir la collectivité tout en faisant l'apprentissage du travail d'équipe dans la mixité sociale. Unis-Cité a inspiré et servi de modèle au lancement du Service Civique des jeunes en 2010. Présente dans plus de soixante villes en France, Unis-Cité a déjà mobilisé et accompagné 25 000 jeunes dont plus de 7 000 en 2018, dans un Service Civique « collectif », fondé sur la mixité sociale. Unis-Cité promeut l'idée que le Service Civique devrait devenir « universel », et faire partie du parcours de tous les jeunes en France. [www.uniscite.fr](http://www.uniscite.fr) - Twitter @uniscite - [www.relais-service-civique.fr](http://www.relais-service-civique.fr)

**A propos du Service Civique** : inspiré de l'expérience précurseur d'Unis-Cité et cherchant à donner une suite au service national suspendu en 1996, le Service Civique a été créé en 2010 pour favoriser la mixité sociale et développer une culture de l'engagement chez les jeunes en France. Volontaire, il propose aux jeunes de 16 à 25 ans de consacrer 6 à 12 mois de leur vie à des missions d'intérêt général au sein d'associations et services publics (solidarité, lutte contre l'exclusion, éducation, environnement, sport, culture...). Ils perçoivent une indemnité mensuelle (~582 €), bénéficient d'une couverture sociale, d'une formation citoyenne et d'un accompagnement pour préparer l'après service. [www.service-civique.gouv.fr](http://www.service-civique.gouv.fr)